FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22 02 2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	**ETABLISSEMENT** : Centre de Formation Professionnelle des Adultes « CFPA »
2	**LIBELLE DU POSTE** : Formateur en couture
3	**NIVEAU DE RESPONSABILITE** : 3
4	**CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE** : B **CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE** : B
5	**FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE** : FTE
6	**IMPUTATION BUDGETAIRE** : Budget du CFPA **S/CHAP**. : 64 (Chap) **S/CHAP.VENT** : 1 (Art) **CODE POSTE**: 021265
7	**LOCALISATION GEOGRAPHIQUE** : ISLV – Raiatea – Taputapuatea – Unité de formation sise à Faaroa, en face d'Electra
8	**FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :** Le formateur professionnel prépare et anime des séquences d'un programme de formation. Il participe à la gestion des moyens de formation et du budget de fonctionnement de sa section de formation. Il suit et accompagne les bénéficiaires dans leur processus d'apprentissage en centre et dans les entreprises. Il participe à l'insertion de ses stagiaires.
9	**EFFECTIFS ENCADRES** A B C D Autres **NOMBRES** : Néant
10	**SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT** : Chef de section de l'Unité de Formation de Raiatea
11	**MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE** : • Plateau technique ; • Salle de cours ; • Outillage spécifique aux domaines enseignés ; • Bureau ; • Equipement de protection individuelle ; • Outils informatique et bureautique.
12	**CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE** : • Station debout en grande majorité ; • Face à face pédagogique continu ; • Gestion d'un groupe de 12 à 14 stagiaires.
13	**ACTIVITES PRINCIPALES :** • Animer des séquences de formation dans le domaine de la couture ; • Gérer l'unité de production (équipements, matière d'œuvre, locaux…) ; • Adapter des supports et séquences de formation ; • Participer à l'élaboration et au suivi des parcours des stagiaires ; • Participer à l'insertion des stagiaires ; • Intervenir auprès des entreprises et organismes concernés par le secteur d'activité ; • Participer à la conception, au montage et à la réalisation d'actions spécifiques ; • Prendre des mesures, patronage, coupe ; • Monter le vêtement (bâti, faufilage…) ; • Effectuer des opérations (piqûre, couture, montage) en procédant aux ajustements nécessaires, assemblage ; • Réaliser ourlets, garnitures, dentelles, surpiqûres ; • Vérifier la conformité du travail réalisé ; • Assurer la première maintenance du matériel (machine à coudre, surfileuse, fer à repasser).
14	**ACTIVITES ANNEXES** : • Participer au sein de l'équipe pédagogique et sous la responsabilité du Responsable de l'Unité de Formation à la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques dans le cadre du dispositif de formation continue ; • Participer au recrutement et à l'orientation des demandeurs de formation.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	**CADRE D'EMPLOI** : Instructeurs de Formation Professionnelle
16	**SPECIALITE SOUHAITABLE** : Baccalauréat professionnel métiers de la mode : couture

S: Sensibilisation, **A**: Application; **E**: Expert

17	**COMPETENCES**	**S**	**A**	**E**
	• Utilisation de l'outil informatique et les logiciels de bureautique ;		X	
	• Connaissance des règles de sécurité liées à la sécurité et au matériel du domaine enseigné ;			X
	• Maîtrise de la gestion des conflits ;		X	
	• Maîtrise des règles d'hygiène, de sécurité et de confort au travail ;	X		
	• Optimisation de l'adéquation des ressources et moyens ;			X
	• Application une méthode d'organisation du travail et gérer des priorités ;			X
	• Connaissance des matières utilisées et leurs caractéristiques ;			X
	• Maîtrise des méthodes, pratiques et outils pédagogiques ;			X
	• Sens artistique affirmé ;			X
	• Capacité à s'adapter à son publique et aux situations données ;			X
	• Comportement et une tenue exemplaire ;			X
	• Disponibilité et sens de l'écoute ;			X
	• Atteinte les objectifs assignés ;		X	
	• Efficacité dans l'organisation de sa formation ;		X	
	• Capacité à s'adapter à l'utilisation des outils numériques lors de l'animation des séances ;		X	
	• Définition et connaissance des besoins du marché et son évolution ;			X
	• Opération d'une veille technologique du domaine enseigné.		X	

8	**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EXIGEE** : • 5 ans d'expérience professionnelle dans les métiers visés.

19	**FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE** : • Formation pédagogique ; • Formation technique dans le secteur habillement couture.

20	**DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE** : 4 ans minimum

Le Directeur Général
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :